

05/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 18 MAI 2020****Présents :**

Raphaël CHARPENTIER, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Gabrielle ÉLIS,
Grégoire ÉTRILLARD, Frédéric GROS, Christophe JAMIN, Hugo JEAN, Alexandre MARIANI,
Nathalie MOREL, Manon PIEDNOËL, Pauline PHAM, Ann-Sophie SCHOEPFEL,
Alexandre URVOIS.

Absents ou excusés

Camille ÉTIENNE, Aurélien FROISSART, Hannes JAFFRÉ, Gessica JEAN, Pap NDIAYE.

Assistaient à la séance :

Pauline BENSOUSSAN	Directrice du pilotage
Bénédicte DURAND	Directrice de la formation
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice adjointe de la formation
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Responsable de la vie enseignante
Sébastien THUBERT	Directeur de vie de campus et de l'engagement
Arnaud JULLIAN	Secrétaire général de Sciences Po

*

* *

I. Point d'information sur les modalités de déconfinement à Sciences Po	2
II. Point d'information sur la rentrée 2020-2021	3
III. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 20 janvier et 3 février 2020	11
IV. Échange d'informations sur des questions diverses	11

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 2020

La séance est ouverte à 9 h 03 par Manon PIEDNOËL.

Manon PIEDNOËL

Bonjour à toutes et tous, merci d'être présents aujourd'hui. Avant de débiter, je vous rappelle que cette réunion est enregistrée afin d'établir son procès-verbal.

Ce Conseil est dédié en particulier à la rentrée 2020-2021, nous allons commencer par un point d'information sur les modalités de déconfinement à Sciences Po. Je laisse la parole à M. Jullian.

I. POINT D'INFORMATION SUR LES MODALITES DE DECONFINEMENT A SCIENCES PO

Arnaud JULLIAN

Bonjour et merci,

Je vais essayer d'être rapide pour laisser la place aux questions. Le déconfinement a commencé le 11 mai, très légèrement avant même, avec le nettoyage préalable de l'intégralité des locaux. Conformément aux instructions gouvernementales, le télétravail reste la règle, et nous avons donc incité tous les personnels à ne pas venir et à continuer à télétravailler, dès lors que leurs fonctions sont compatibles avec le télétravail.

Nous n'avons ouvert que deux bâtiments, le 27, rue Saint-Guillaume et le 56, rue des Saints-Pères, sur des horaires réduits, de 7 h 45 à 16 h. Les personnes qui peuvent venir dans les locaux sont celles dont la présence sur site est nécessaire pour l'institution, et les personnes pour lesquelles, à titre personnel, la santé psychologique dépend de leur présence sur site. Nous avons eu des demandes de personnes qui se sentaient particulièrement fragilisées pour rester chez elles pendant le confinement.

La bibliothèque reste fermée pour le moment. Nous avons souhaité disposer d'une semaine de plus ; c'est à partir de ce lundi 18 mai que l'espace de travail rue Saint-Guillaume sera ouvert, rez-de-chaussée et 3^e étage, de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. Cet espace sera ouvert aux chercheurs et aux doctorants, conformément aux consignes de n'ouvrir qu'aux personnels et d'interdire l'accès aux publics. Nous espérons pouvoir assouplir ce dispositif début juin, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Des règles plus précises seront établies pour la bibliothèque du 25, notamment en termes de circulation et de distanciation sociale.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition dans l'ensemble des locaux ouverts. Les salariées et doctorants peuvent récupérer des masques jetables à l'accueil du 27, s'ils n'en disposent pas déjà.

Toutes ces mesures ont fait l'objet d'une consultation, à la fois de la CSSCT et du CSE.

Alexandre URVOIS

Si les conditions sanitaires le permettent, la réouverture de la bibliothèque pour les étudiants sera-t-elle effective dès cet été, par exemple en juin, ou seulement en septembre ?

Arnaud JULLIAN

C'est que nous souhaitons, mais, pour le moment, rien n'est sûr, et nous ne savons pas si nous pourrions rouvrir avec une capacité importante. Quand la bibliothèque sera à nouveau largement accessible, ce sera avec une distanciation sociale, et donc une capacité d'accueil fortement réduite. Et puis, se pose la question du prêt des ouvrages. À partir d'aujourd'hui, par exemple, il sera possible de ramener des ouvrages et d'en consulter sur place, mais pas en accès libre car il y aura la nécessité d'une gestion des ouvrages qui ensuite pourraient être contaminés. Tout cela sera complexe et, à cette heure, nous ne savons pas ce qui sera possible.

Manon PIEDNOËL

Nous avons eu des demandes d'étudiants qui souhaitent avoir des espaces de travail. Si les directives venaient à évoluer dans le sens de plus de souplesse, est-ce qu'il sera possible d'ouvrir des espaces de travail en plus de la bibliothèque, pour les étudiants qui ont émis le souhait de pouvoir travailler hors de chez eux ?

Arnaud JULLIAN

Oui, c'est clairement ce que nous regardons. Nous ferons le maximum pour ouvrir le plus possible, mais ce sera probablement de manière limitée, par type de public. Pour l'instant, on voit mal les bibliothèques être à nouveau ouvertes à tous les publics. François CAVALIER et l'ensemble des équipes suivent tout cela très attentivement.

Alexandre MARIANI

Ma question est un peu complémentaire, à propos des autres sites du campus : est-ce que vous envisagez l'ouverture d'autres sites, à part le 27, le 56 et éventuellement la bibliothèque du 30 ?

Arnaud JULLIAN

Tout va dépendre des dernières consignes. Nous avons prévu de réunir la CSSCT à nouveau, pour associer les représentants du personnel, ainsi que de réunir un CSE le jeudi 28 mai. L'idée est de décider de notre organisation le plus tard possible pour bénéficier des dernières informations et connaître les décisions les plus récentes. C'est ce que nous avons fait la dernière fois et cela avait plutôt bien fonctionné, même si le Gouvernement a modifié à nouveau légèrement ses consignes depuis. Effectivement, la question se pose de rouvrir d'autres sites. Nous avons déjà l'autorisation du Gouvernement pour rouvrir la formation continue, au 28, rue des Saints-Pères, en fonction de l'existence d'apprenants et de leur volonté de venir en formation sur nos sites. Pour l'instant, nous n'avons pas eu de demandes en ce sens de la part d'entreprises, mais nous pourrions donc rouvrir les locaux de la Formation continue – sauf en cas de durcissement des mesures face à la crise sanitaire. La règle « par défaut » reste le télétravail, sauf en cas d'impérieuse nécessité. Les retours que nous avons eus montrent qu'on avait entre 12 et 24 personnes qui se sont présentées sur les sites durant la semaine. Ce nombre très réduit montre que seuls les personnels qui en avaient vraiment besoin se sont présentés dans nos locaux.

Manon PIEDNOËL

Merci, s'il n'y a pas d'autre question, nous pouvons passer au point suivant, présenté par Mme DURAND.

II. POINT D'INFORMATION SUR LA RENTREE 2020-2021

Bénédicte DURAND

Bonjour à toutes et tous,

Je vais d'abord m'excuser auprès du Conseil, mais je vais devoir vous quitter à 9 h 45. Je vais être brève et je retiens la formule du Directeur Général, que j'aime beaucoup : une école fermée aux étudiants, ce n'est pas magique. C'est exactement l'esprit dans lequel nous sommes pour la rentrée future. Placés devant un mur d'incertitudes concernant la rentrée, nous avons fait un choix assez exceptionnel, au regard de ce que proposent un certain nombre d'universités internationales, celui de tenter un modèle hybride, qui conserve la possibilité, pour les étudiants, de se rendre sur le campus. C'est ce modèle sur lequel nous travaillons, un principe évidemment beaucoup plus compliqué à organiser que le tout-à-distance ou le tout-présentiel. Nous avons donc fait le pari d'une proposition hybride, avec une très large majorité d'enseignements à distance, et pour autant, pour tous les étudiants, quel que soit leur cycle ou

leur campus, une présence en campus et des rendez-vous physiques, à la fois avec leurs camarades étudiants et leurs professeurs.

Vous avez vu le message de Frédéric MION en début de semaine, je remercie d'ailleurs ici tous ceux qui étaient présents la semaine dernière au groupe de travail. Je vous précise désormais la manière dont nous travaillons ainsi que le calendrier.

Nous travaillons avec un dialogue très intense, très lourd, mené à la fois avec l'ensemble des communautés, enseignante, étudiante et responsables pédagogiques. Nous mettons au cœur de ce projet les propositions de chacune de nos écoles et du Collège universitaire. À ce stade, sur un modèle de prévision de l'utilisation de l'espace très prudentiel, l'idée est que nous puissions proposer ce modèle à tous les étudiants de la formation initiale.

Chaque école est aujourd'hui en train de finaliser son projet spécifique, qui, évidemment, peut être différent en fonction des écoles, des programmes, des attendus pédagogiques. Nous prévoyons, pour la fin du mois de mai, de voir si tout cela est « opérationnalisable », comme les écoles l'ont porté, pour envisager des inscriptions pédagogiques au mois de juillet, et permettre ainsi aux étudiants d'avoir préparé leur année avant de partir en vacances.

Pour autant, vous avez vu dans le message de Frédéric MION que la rentrée de septembre sera décalée de 15 jours, pour permettre aux équipes de procéder aux derniers ajustements du nouveau modèle pédagogique, et donc aux étudiants d'arriver de façon progressive sur les campus avec un accueil extrêmement encadré et sécurisé du point de vue sanitaire.

Voilà où nous en sommes, je suis prête à répondre à vos questions.

Alexandre URVOIS

Concernant les 3^e année, qui partent à la rentrée prochaine, beaucoup ne pourront pas partir dans leur université d'affectation. Pour ces étudiants-là, à qui on promet une formation spéciale au Collège universitaire, est-ce qu'il sera possible de réaliser un stage dans le cadre de leur troisième année ?

Bénédicte DURAND

C'est un dossier dans le dossier, qui fait partir du projet collège. Le sujet des 2^e année actuels, en partance vers la 3^e année, n'est pas seulement un sujet de mobilité internationale. C'en est un, on voit bien comment les 3^e année sont très fortement impactés par la crise sanitaire. Mais il faut comprendre ce sujet dans la globalité de la proposition Collège, surtout si un certain nombre de 3^e année ont vocation à ne pas pouvoir satisfaire leur première ambition de mobilité, ce qui impliquerait qu'ils soient présents dans notre communauté, à Sciences Po, avec des impacts possibles sur la qualité de l'accueil des 1A et des 2A. Donc, c'est un sujet qu'on ne peut pas traiter de manière spécifique.

Le stage sera-t-il possible dans le futur modèle, comme le demande M. URVOIS ? C'est beaucoup trop tôt pour répondre à cette question, mais les réponses progressives arrivent dans les jours à venir.

D'abord avec le projet global du Collège, notre capacité à accueillir un certain nombre d'étudiants, sur laquelle nous avons beaucoup d'incertitudes, liées à la mobilité entrante sur le campus.

Sur la question des stages, quelques éléments de principes : on sait aujourd'hui que les stages seront beaucoup moins nombreux dans le paysage économique français et international qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il est évident que les étudiants de Master, à Sciences Po ou ailleurs, ont vocation à se placer en stage de manière plus facile et même de manière prioritaire. Pour eux, la proximité à l'insertion professionnelle est encore plus exigeante que pour les étudiants du Collège, en termes d'expérience sur le terrain.

Donc, de mon point de vue, à ce moment de la discussion, le stage n'est pas immédiatement pour les 2^e année montant en 3^e année. C'est bien entendu sur les étudiants en Master que nous avons la plus grande urgence d'un soutien au placement en stage.

Notre état d'esprit est de garantir une qualité de parcours académique qui soit la plus grande et la plus équitable, en sachant que nous sommes très attentifs à l'insertion professionnelle de nos étudiants en Master. Je rappelle que nous avons décidé de préserver la possibilité de les garder six mois après le diplôme, pour que, précisément, ils puissent faire un stage.

Vous voyez qu'on doit tenir un réseau de contraintes extrêmement complexe, à l'échelle du Collège tout entier, mais aussi de l'institution dans son ensemble. Bien entendu nous sommes très attentifs à la question des 2^e année actuellement, nous savons qu'ils ont vécu une année extrêmement difficile, que leur projet 3A, un des moments très forts de la scolarité d'un étudiant, est fortement perturbé, et nous arrivons, dans les jours qui viennent, pour préciser les réponses aux questions qu'ils se posent.

Hugo JEAN

À propos de l'organisation des cours, vous avez dit que tous les étudiants auraient la possibilité d'accéder à leur campus. Est-ce que cela signifie que toutes les formations auront au moins la garantie d'avoir un cours en présentiel lors du semestre prochain ?

Pour rebondir sur ce que vous avez dit sur les 3^eme année, nous avons été saisis par des étudiants en année hybride, qui nous disent que la DAI ne leur a pas permis d'inverser leur semestre de stage avec leur semestre d'étude. Ils aimeraient bien commencer par leur semestre de stage pour se donner une chance d'avoir une université ouverte au semestre suivant, ce qui pourrait être intéressant de notre point de vue.

Concernant la tenue des examens, est-ce qu'on sait d'ores et déjà s'ils vont pouvoir se tenir en présentiel ou si la solution des examens en ligne sera privilégiée ?

Sur la prolongation du statut étudiant, est-ce qu'elle implique également la prolongation de l'accès aux bourses, notamment pour ce qui est du complément de bourse versé par Sciences Po ?

Bénédicte DURAND

Sur l'accès aux bourses, nous savons que le CNOUS travaille sur le modèle de mise à disposition de bourses dans le cadre de la gestion de la crise. Nous n'avons pas reçu de réponse claire sur ce sujet précis, mais on peut déjà vous dire que l'esprit dans lequel le CNOUS travaille est celui d'un droit à prolongation de bourse dans le cadre d'une obligation de poursuite de scolarité. Ce n'est pas tout à fait le cas, en première analyse, de la solution retenue à Sciences Po, celle d'une licence donnée aux étudiants pour leur permettre une insertion professionnelle plus aisée. Donc, réponse incomplète, aujourd'hui non aboutie, mais par ailleurs, c'est un sujet sur lequel, nous travaillons. Le soutien à notre communauté étudiante, dans cette crise, est évidemment un sujet en soi, qui nous occupe beaucoup. Là aussi, c'est l'ensemble de la situation à l'automne qui permettra de répondre à nos différentes communautés.

Sur la question des cours, nous visons la présence la plus importante en campus, on veut offrir cette possibilité à tous les étudiants de formation initiale inscrits à Sciences Po. Là aussi, c'est encore un peu tôt pour vous garantir au moins un cours par programme, d'ailleurs peut-être que les modèles seront un peu différents, avec des groupes de travail plutôt que des cours par exemple, plus de rendez-vous possibles avec les enseignants... Au fond, oui, ce que vous dites, M. JEAN, c'est un minima, que nous souhaiterions pouvoir densifier, c'est dans cet état d'esprit que nous travaillons : pouvoir déconfiner, si c'est possible, de façon partielle, en densifiant les groupes dans les campus.

Votre dernière question portait sur les examens. Il est trop tôt pour le dire, mais pour le moment rien n'est pensé en termes de privilège pour le présentiel, pas plus les stages que les examens. Les écoles travaillent déjà sur les examens, fortes d'un certain nombre de conclusions du semestre passé, pour pouvoir vous proposer des examens mieux adaptés, plus qualitatifs au modèle hybride.

Sur tout cela, en fait, nous imaginons un moment de communication fort, tout début juin, pour vous présenter le nouveau modèle général. Pendant tout le mois de juin, les écoles pourront préciser la manière dont les choses vont se dérouler.

Sur la question des années hybrides et de l'inversion des stages : nous avons aujourd'hui une quarantaine d'étudiants qui sont en année hybride, et de notre point de vue ils sont prioritaires dans la manière dont on va les accompagner en stage. Avant de se poser la question de savoir si le stage est ouvert à d'autres étudiants qu'eux, notre objectif est de privilégier pour eux le modèle sur lequel on les a autorisés à aller. Donc pour le moment c'est un peu tôt pour les autoriser à switcher, et personnellement je ne suis d'ailleurs pas du tout certaine que ce soit une bonne idée, parce que je pense que ce sera beaucoup plus

compliqué de trouver un stage en S5 qu'en S6. Mais je serais assez ouverte à ce que pour cette population-là, qui est déjà inscrite dans un modèle hybride, puisse avoir un peu plus de souplesse.

Raphaël CHARPENTIER

Bonjour à toutes et tous,

Je me réjouis d'abord que Sciences Po ait fait un choix d'une hybridation, et au moins d'assurer un certain nombre de cours en présentiel, un certain nombre d'établissements, en particulier à l'international, ne l'ont pas fait. J'ai pu répéter plusieurs fois, auprès de Bénédicte DURAND et Sébastien THUBERT, que mon espoir était celui de beaucoup d'enseignants, celui d'une rentrée la plus normale possible.

Ma question concerne les enseignants vacataires, qui sont le gros de la troupe, et qui sont interrogatifs sur ce qui va se passer. Est-ce que le fait qu'il y aura un campus numérique va aller vers une attrition de leur nombre, du nombre de cours proposés ? Du coup, est-ce qu'on a une idée un peu plus précise des échéances en termes de recrutement, de comment – ou non – leurs cours seront renouvelés ?

Alexandre URVOIS

Je voulais rebondir sur la question de M. JEAN, à propos des examens : puisqu'on a un décalage de la rentrée de 15 jours, est-ce que les examens vont être eux aussi décalés de 15 jours ? C'est la première inquiétude des étudiants.

Deuxième inquiétude, celle de l'année hybride. J'aimerais que les choses soient dites clairement : aujourd'hui, quand je suis étudiant à Sciences Po, je n'ai pas forcément les moyens de chercher un appartement à Paris ou de revenir en France, est-ce que je suis sûr de pouvoir suivre entièrement mes cours à distance ? Avec l'hybride, on ne sait pas trop s'il faut chercher...

Bénédicte DURAND

Nous sommes dans une adaptation pédagogique de notre offre de formation, nous ne sommes pas dans une révolution pédagogique de long terme pour Sciences Po. Nous sommes dans un moment de réponse à une crise qui dure, nous avons répondu à la crise aigüe du printemps et nous répondons à la crise qui s'installe. Ce n'est pas le moment de poser à plat l'offre de formation et de décider de l'opportunité de tel ou tel cours dans cette carte de formation, que nous souhaitons proposer telle qu'elle a été promise aux étudiants. Donc pas d'attrition ou de débauchage envisagés, en revanche une communication aussi rapide que possible. Pour l'automne, nous restons dans une logique de stabilité de notre offre de formation, en manifestant d'ailleurs, avant tout, une immense reconnaissance à notre communauté enseignante, qui a été à nos côtés, sans faiblir et sans faillir, pendant tout le semestre de printemps. Communauté qui est en ce moment à l'écoute et attentive, j'ai pu mesurer récemment à quel point nos enseignants vacataires étaient volontaires, intéressés, actifs, porteurs d'idées. Et cette énergie-là, au fond, il n'est pas question de ne pas l'utiliser et de ne pas la mobiliser, dans ce qu'elle nous apporte, hier comme aujourd'hui.

La question du logement est très importante, mais elle dépasse la question de l'année hybride. Aujourd'hui la question concerne tous les étudiants de Sciences Po. Pourront-ils rejoindre leur campus, où qu'ils se trouvent, en France ou en Europe ? Sont-ils en situation, aujourd'hui, de chercher un logement sur leur campus ? La réponse à cette question est non, pour le moment... Quand on est un jeune Ardéchois, c'est compliqué de venir en zone rouge et d'y trouver un logement, une fois qu'on sait qu'on a eu son admission à Sciences Po, sans parler des conditions de visite en ce moment dans cette Ile-de-France complètement rouge du point de vue sanitaire.

Donc, nous savons que nos étudiants vont avoir beaucoup de mal pour s'inscrire dans leur vie future d'étudiant, notamment quand elle sera parisienne. Mais on sait qu'ils auront toutes ces informations tout au long de l'été à venir. Au fond, nous ne pouvons pas attendre cette libération possible de la capacité à trouver un logement, avant de communiquer à nos étudiants une chose simple : vous pourrez suivre et réussir votre année sans être logé dans votre campus.

Et cela va changer tout notre rapport à l'assiduité. Autant je suis complètement convaincue qu'il sera très important que le présentiel et le « distanciel » continuent d'être lieux de présence vérifiés par les enseignants, autant je suis assez convaincue que la question de l'obligation de présence ne peut pas être posée aux étudiants. Mon souhait est évidemment qu'un maximum d'étudiants puissent être présents en cours, à distance ou physiquement quand ce sera possible, mais je sais aussi qu'au mois de juin nous ne pourrions pas imposer à nos étudiants d'avoir trouvé un logement. Et nous devons absolument les rassurer sur le fait que l'offre à distance sera totalement suffisante pour que toute leur année puisse être exonérée d'une présence obligatoire en campus.

Vous voyez que c'est un défi extrêmement compliqué, qui fait le pari de la responsabilité étudiante, le pari de la confiance, et qui évite de faire porter aux familles des préoccupations de recherche, notamment de logements, dans la période qui va s'ouvrir au mois de juin.

Je dois vous quitter et laisse Myriam DUBOIS-MONKACHI me succéder. Je vous souhaite une bonne journée et un bon déconfinement.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Sur la question de l'assiduité, on en parlera vraisemblablement un peu plus tard, il faudra trouver un mode d'accompagnement. Sur la question des examens, l'idée est en fait de ne pas dépasser le semestre d'automne, malgré le décalage de la rentrée de deux semaines. Le calendrier sera présenté aux IRP le 28 mai. Les examens, *a priori*, ne devraient pas se tenir en présentiel, en tout cas pas de la manière dont vous avez l'habitude qu'ils se tiennent, notamment en 2018 et 2019 avec les sessions de dix jours, pour des raisons évidentes de calendrier et de disponibilité physique des acteurs. Nous ne sommes pas en mesure de programmer la présence physique des surveillants et des étudiants. Donc, pour le semestre prochain, des examens à distance, avec une logique de contrôle continu qui sera certainement un peu plus forte, et l'idée de terminer la prescription des examens avant les vacances de Noël. Le dernier cours devrait avoir lieu le 18 décembre, c'est un cours qui vient clore la semaine douze. Peut-être qu'il y aura une période de rendu d'examen qui sera un peu prolongée, comme nous avons fait au semestre de printemps.

Contrairement à ce qui s'est passé au semestre de printemps, où nous avons tous été mis devant le fait accompli, nous sommes là dans une logique d'anticipation, qui devrait nous permettre d'organiser les choses de manière beaucoup plus sereine, à la fois pour que les enseignants travaillent la question de l'évaluation, qui est différente selon le format du cours, et pour que les étudiants puissent se préparer également dans ce nouveau cadre. Toute la partie information aux étudiants, à partir de mi-juin, permettra de prendre connaissance des maquettes et des modes d'évaluation prévus, avec le principe de réversibilité, que nous devons aussi gérer, au cas où la situation sanitaire évolue de manière positive, ce qui serait formidable pour tous les étudiants... Sauf pour ceux qui ne pourront pas se déplacer du tout pendant le premier semestre.

L'idée est donc de maintenir une scolarité à distance possible, pour tous, et réversible, dans les deux sens, au fur et à mesure de l'évolution du contexte. Il faut donc aussi qu'on s'attende à ce que le présentiel que nous allons proposer soit supprimé et qu'il soit transformé en distanciel.

Bénédicte DURAND parlait d'un réseau de contraintes, je confirme, et la plus grande contrainte, c'est l'inconnu. Nous faisons des hypothèses, mais il y aura quelque chose de différent par rapport au semestre de printemps, c'est que, espérons-le en tout cas, nous ne serons plus dans un contexte de confinement. La question des distanciations physiques, plutôt que « sociales », seront sans doute encore présentes, mais le fait de ne plus être confiné changera la relation au lien social, le contexte sera certainement moins anxiogène.

Pauline PHAM

Bonjour à tous, merci beaucoup déjà, je suis enseignante vacataire, la réorganisation de tous les enseignements et des évaluations a pu être parfois assez cocasse. Je pense que c'est collectivement qu'il faudra faire preuve d'intelligence et de coopération, pour arriver à traiter des questions qui sont toujours difficiles.

J'ai des retours à donner après la fin du semestre. J'avais un cours d'une cinquantaine de personnes, avec une grosse majorité d'internationaux. Ce qui a été assez difficile fut l'accompagnement psychologique individualisé de certains étudiants, parfois confinés dans des espaces très restreints, avec des décalages horaires assez notables. Personnellement, je sais travailler à distance, mais pour certains cela reste compliqué. Ce serait intéressant de comprendre comment mieux aider ces étudiants, pour travailler à distance de manière individuelle, mais aussi en groupe. Et aussi ce qui pourrait être fait en tant qu'accompagnement individualisé s'il y a des soucis.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Vous avez raison, on a besoin de savoir comment s'est passé ce semestre de printemps. Écoles et campus ont fait des sondages et des enquêtes auprès des étudiants, les organisations syndicales aussi. L'Institut des Compétences et de l'Innovation (ICI) a aussi lancé deux grandes enquêtes auprès des étudiants et des enseignants, pour avoir un retour d'expérience le plus riche possible sur le sujet très large de l'enseignement et de l'accompagnement.

Certains professionnels ne sont pas habitués à l'enseignement à distance, alors qu'il a fallu s'adapter en une semaine, et pour rappel près de 3 000 enseignements sont dispensés chaque semestre à Sciences Po ! Finalement, tout cela a plutôt bien fonctionné, même s'il y a eu des écueils, que nous avons identifiés ans un retour d'expérience et qui va nous aider à programmer quelque chose de différent et à accompagner enseignants et étudiants de manière différente. L'ICI a développé des guides pour les enseignants, qui seront bientôt diffusés, et va proposer des formations.

La question des étudiants internationaux rejoint celle de l'asynchronie que nous allons développer systématiquement. Il est clair que nous aurons des étudiants, jusqu'à la fin du semestre, qui ne seront pas en mesure d'être en *live* lors d'un cours sur Zoom, soit d'être présent physiquement dans leur campus.

Sur les questions de santé, lors de la précédente session du CVEF, Francesca CABIDDU, directrice de l'accueil et de l'accompagnement des usagers, est venue vous présenter le bilan des actions menées en direction des étudiants, dont le sujet de la santé mentale des étudiants en période de confinement. Une grande enquête est en train d'être réalisée par l'Observatoire de la Vie Étudiante. Sur ce sujet, c'est l'assiduité qui permet d'identifier les étudiants qui ne vont pas bien. C'est vrai qu'une assiduité automatique était très pratique pour les équipes, il suffisait de mettre à jour un fichier et de savoir quels étudiants étaient absents depuis plus de deux séances. Il va falloir qu'on change de méthode pour que cette requête ne soit plus une assiduité de contrôle, mais plutôt d'accompagnement. Le protocole sera le suivant : un étudiant ne vient pas une fois, deux fois, ses camarades peuvent être mis à contribution pour identifier les situations compliquées, avec bienveillance. Le pôle Santé travaille beaucoup à distance, y compris par téléphone. Les enseignants nous ont d'ailleurs fait remonter que l'assiduité a été très forte, pendant la période de 11 semaines de confinement.

Enfin, sur la sujets d'accès pour les étudiants de salles de travail en groupe, c'est effectivement très important. D'une part, la capacité de travailler en groupe est une compétence que Sciences Po développe au sein de ses programmes, notamment au niveau Master. D'autre part, certains formats pédagogiques qui permettent le travail en groupe seront valorisés dans le privilège du présentiel.

Tout ce qu'on est en train de vous dire, est encore très général, mais sera travaillé avec les responsables pédagogiques. Les relations avec les responsables pédagogiques seront essentielles.

Manon PIEDNOËL

Encore deux questions : concernant les aides financières exceptionnelles, seront-elles bien maintenues le semestre prochain ? Quels étudiants pourront les réclamer, et selon quelle procédure ?

Grégoire ETRILLARD

Je n'enseignerai qu'en septembre, donc je n'ai pas vraiment vécu l'enseignement pendant le confinement. Concrètement, je vais donc me déplacer en classe, et j'aurais quelques élèves en

« distanciation physique », ou bien je vais pré-enregistrer mon cours et le diffuser sur Zoom ? Qu'est-ce qui est envisagé, quelles seront les possibilités ?

Concrètement, en septembre, je vais me déplacer en classe, donc j'aurai quelques élèves, je vais pré-enregistrer mon cours ou je serai en direct sur Zoom ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Les aides financières exceptionnelles seront bien sûr maintenues, comme seront maintenus aussi tous les dispositifs d'accompagnement sur la question des droits de scolarité. On suppose que certaines familles auront des difficultés à la rentrée, donc on va évidemment maintenir nos dispositifs d'aide, avec une attention toute particulière pour les étudiants extra-communautaires.

Sur la question de l'asynchronie, on est en train de développer la programmation avec les équipes techniques. Au moment des IP, on ne va pas savoir qui sera présent ou pas, donc le principe est que le matériel pédagogique et l'enseignement soient à disposition, comme s'il y avait à chaque fois un étudiant bloqué en Inde ou aux États-Unis. Je peux vous assurer que cela créer « un réseau de contraintes » important, mais on va y arriver !

Grégoire, l'idée n'est pas forcément de venir à Sciences Po faire ton cours, il peut tout à fait avoir lieu ailleurs. On se positionne dans une logique de non-confinement, et effectivement l'idée est de pouvoir mettre le cours à disposition en l'enregistrant sur Zoom et en veillant à ce que tout le matériel pédagogique soit disponible, pour un envoi par mail. Mais si l'on sait que, par exemple, dans le cours de M. ETRILLARD, il n'y a que des étudiants qui sont en France, et qui peuvent avoir accès au cours en *live*, alors la question de la synchronie ne se posera pas.

Grégoire ETRILLARD

Mais donc, si moi je souhaite aller sur place, et enregistrer le cas échéant pour mettre en ligne ensuite, est-ce qu'on va me demander ce que je veux faire, ou est-ce qu'on va plutôt me dire « *toi, tu vas faire ton cours chez toi* » ?

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Ce sera plutôt la deuxième option. Ce n'est pas nous qui allons décider, ce sont les écoles, et les quelques pourcentages de cours réservés en présentiel, ce seront plutôt de la relation pédagogique qu'un cours magistral ou ex-cathedra, plutôt des objets pédagogiques que des cours d'ailleurs. La question du choix, ne va pas être aussi ouverte que cela, même si, peut-être, on se dira que tel cours devra plutôt se faire en présentiel. On va demander à toutes les écoles d'identifier les moments pédagogiques et les cours qui pourront se tenir en présentiel. Important : nous souhaitons donner une priorité aux étudiants primo-arrivants, sur le format conférence de méthode.

Ann-Sophie SCHOEPEL

Bonjour tout le monde, merci pour cette réunion et pour les différents points abordés. Ma question concerne les évaluations. On a eu ce semestre comme consigne de ne pas pénaliser les étudiants, et on a offert un cadre d'évaluation, notamment de notation, qui valorisait les étudiants dans un contexte difficile. Tout cela est très bien, mais je m'inquiète un peu quand même de la qualité de l'évaluation au semestre prochain, parce que si nous continuons de la sorte, on va être en permanence dans une surévaluation des performances académiques, qui risque de devenir permanente.

Deuxième inquiétude : le format qui est proposé dans le cadre des examens finaux. Pour ceux que j'ai vus, les étudiants avaient 48 heures pour rendre un écrit, et certains devaient travailler pendant le week-end, on leur a dit un samedi matin « *vous devrez rendre vos travaux ce lundi à 8 h* ». Je trouve cela particulièrement contraignant pour de nombreux étudiants. Est-ce qu'il ne serait pas possible d'envisager dès maintenant de manière autre cette évaluation finale des étudiants ? Par exemple en leur demandant un travail écrit qui s'appuie sur des sources, plutôt que ce genre d'évaluation plus ou moins problématique...

D'autre part, je souhaite souligner le cadre particulièrement contraignant pour de nombreux enseignants d'avoir non seulement à enregistrer à l'avance un cours de 20 mn, puis de devoir consulter l'ensemble des exposés qui ont été téléchargés, puis d'avoir ensuite à assurer un cours de 1 h ou de 2 h. Tout cela double le travail des enseignants vacataires, et à mon sens c'est réellement problématique.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Le cadre d'évaluation qui vous a été présenté en mars 2020 est un cadre central, qui a été ajusté par l'institution, ce n'est pas du tout le cadre normal d'évaluation. L'évaluation est à la main des enseignants, en accord avec les équipes pédagogiques, dans le cadre du règlement de scolarité. Mais l'idée est de revenir à une évaluation classique, à votre main. L'important c'est que les étudiants sachent en amont comment ils seront évalués, comme c'est la règle en fonctionnement classique. On a été obligé d'imposer un cadre d'évaluation, parce qu'on ne savait pas comment les choses allaient évoluer, cela s'est plutôt bien déroulé dans l'ensemble, mais ça aurait pu être catastrophique. L'idée était vraiment de ne pas mettre les étudiants dans une situation encore plus anxiogène. Ce cadre-là, normalement, est mis en place pour ce semestre, puis on l'oubliera.

Sur les questions de pratique professionnelle avec les outils comme le Drive et Zoom, ce sont des questions qui sont travaillées par l'ICI. Par exemple beaucoup d'enseignants souhaiteraient déposer leurs cours enregistrés sur le *cloud*, et ce n'est pas possible actuellement, il faut d'abord passer par le Drive. Effectivement, il y a beaucoup de manipulations, c'est un sujet que nous avons confié à l'ICI, qui devrait faire évoluer les choses.

Sur la question de la qualité du cadre d'évaluation, je ne suis pas d'accord avec vous, pour deux raisons. D'abord, parce que nos étudiants sont de très bons étudiants, et une fois que l'évaluation sera terminée, on fera des comparaisons, et je pense qu'il n'y aura pas de grosse surprise : chaque année très peu d'étudiants redoublent ou échouent. Il y aura peut-être une petite différence de moyennes, mais ce n'est pas cela qui va changer les choses. En revanche, pour les étudiants de première année, qui vont passer en deuxième année, il y aura un gros effort à faire du côté du Collège universitaire pour les accompagner, et pour que l'entrée en deuxième année se passe dans les meilleures conditions, quitte à utiliser la période estivale. Deuxième raison, au niveau national, c'est un sujet qui a été traité de la même manière, voire dans un cadre moins exigeant. Pour le Baccalauréat, la mise en place du contrôle continu, hors du confinement, crée aussi une situation assez dégradée par rapport aux années précédentes. Et je ne pense pas que ce soit le cas de Sciences Po.

Je termine par un sujet qui peut advenir... On peut avoir plus de situations de plagiat, et là il faudra qu'on soit dans une véritable honnêteté et qu'on traite vraiment ces cas. Il faudra garantir que le travail de nos étudiants sera fait dans des conditions d'honnêteté intellectuelle impeccable, quitte à revoir le règlement de la scolarité sur ce sujet, notamment pour des situations d'enseignement à distance.

Pauline BENSOUSSAN

Peut-être, en complément de ma collègue, sur la question des ressources : nous avons travaillé, comme il a été rappelé tout à l'heure, sur les maquettes de la rentrée. On sait qu'il va y avoir un besoin d'accompagner au mieux les étudiants, notamment ceux qui vont avoir des rattrapages, ceux qui vont être à distance, les primo-arrivants... mais également un certain nombre de professeurs à qui on va demander, finalement, un modèle hybride, qui sera bien plus compliqué que le modèle classique de distantiel. Nous allons y mettre des ressources, sous différentes formes, au cas par cas. Ce semestre, il y aura un peu plus de *teaching assistants*, un peu plus de vacation étudiante, un peu plus d'accompagnement. Sur ce point, nous ne ferons pas de distinction entre enseignants vacataires et professeurs de la Faculté permanente, il nous semble important d'accompagner au mieux l'ensemble du corps professoral.

Manon PIEDNOEL

Merci pour vos réponses sur ce sujet, je vous propose de passer au point suivant.

III. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX PROVISOIRES DES SEANCES DU 20 JANVIER ET 3 FEVRIER 2020

Manon PIEDNOËL

Y a-t-il des remarques ou des questions sur les procès-verbaux provisoires qui vous ont été transmis ? Si ce n'est pas le cas, passons au vote.

Les deux procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées (aucune abstention, aucun vote contre).

IV. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Manon PIEDNOËL

Avant de vous laisser la parole, je vous propose un très rapide point d'information sur les pistes envisagées pour la vie étudiante et la vie associative.

Sébastien THUBERT

Nous en sommes plutôt à la phase de diagnostic, sans parler de pistes, qui de toute façon s'inscriront dans ce qui a été communiqué aux étudiants la semaine dernière, avec les impératifs de sécurité, d'hybridation et de réversibilité. L'idée est de revenir vers le Conseil à la fin juin pour vous présenter un schéma général, voir s'il y a nécessité ou pas d'adapter certaines règles. Plusieurs acteurs vont construire ce schéma général : la Direction de l'Information, la Direction de la Vie de Campus et de l'Engagement, la Direction de l'Accueil et de l'Accompagnement, pour avoir une approche globale de la vie étudiante (accueil, intégration, logement, sport, santé) et de la vie sociale, bien-être des étudiants, etc. Le confinement nous a permis de travailler sur un certain nombre de choses, notamment des dispositifs un peu spécifiques à destination des étudiants en situation d'isolement. On a ainsi déjà accompagné 140 étudiants qui s'étaient manifestés à nous, notre travail principal a été de maintenir le lien et d'être en position de pouvoir orienter vers des services support, quand c'était nécessaire. Du coup, on va se servir de cette expérience pour construire des choses, *body program*, extensions des actions déjà réalisées, etc. Et pour cela, nous allons travailler très étroitement avec les associations étudiantes. Nous allons vous proposer de s'arrimer à la Commission de la Vie Étudiante, qui d'habitude s'occupe des financements des associations, et qui de ce fait connaît très bien le tissu associatif. On vous propose que cette réunion se réunisse assez rapidement et plusieurs fois, d'ici la fin juin, pour travailler un certain nombre de sujets quant à l'adaptation de la vie de campus. On va se rapprocher notamment des associations permanentes, du type Bureau des élèves, associations d'écoles, etc.

Nous aurons un impératif : maintenir la vie habituelle associative va être délicat, au-delà de l'éventuel éparpillement d'un certain nombre d'étudiants, sera-t-il possible d'être aussi nombreux dans les bâtiments qu'habituellement ? Cela paraît peu probable, et du coup comment ces temps informels vont-ils pouvoir exister ? C'est bien ce temps de l'informel que l'on va devoir construire, mais aussi les activités sportives, la pratique artistique, l'engagement militant... Les sujets sont denses, nous devons avoir plusieurs *scenarii* prêts pour la fin juin, pour pouvoir les dérouler au fur et à mesure du semestre.

Alexandre MARIANI

J'ai une question, relative au renouvellement des instances pour le Conseil de l'Institut et le CVEF. Est-ce que les élections vont avoir lieu à la rentrée, ou sont-elles prévues avant l'été ? Sait-on déjà comment les choses vont se passer ?

Sébastien THUBERT

Il est peu probable que les élections se tiennent, pour la raison qu'un changement du corps électoral va intervenir, notamment sur la communauté étudiante. Nos listes électorales vont être caduques d'ici quelques jours, donc il faudra recommencer le processus électoral. Il est donc peu probable que les élections interviennent avant la fin octobre. Si l'on prend le calendrier de rentrée qui sera à la mi-septembre, il faut qu'on ait le temps de la constitution et de la vérification des listes, que les autres corps

électorales puissent se signaler s'il y a des omissions ou des modifications à faire. Il faut qu'on ait le temps, également, pour que les organisations étudiantes puissent reconstituer leurs listes, avec un temps de campagne raisonnable. Donc, sans vous parler d'un calendrier précis, il semble peu probable que ce soit avant le milieu de l'automne.

Manon PIEDNOËL

Merci pour ces précisions. Pas d'autre question ? Alors nous pouvons terminer cette réunion.

La prochaine réunion du CVEF sera le 29 juin, et nous traiterons notamment de la réforme des admissions.

Merci à toutes et tous pour votre participation.

Manon PIEDNOËL lève la séance à 10 heures 45.